

La lettre de Brest-Centre !

Lettre d'information du Conseil Consultatif de Quartier de Brest-Centre

n° 4 - janvier - février 2010
tirage : 3500 exemplaires

SOMMAIRE

Traitement des déchets :

Entretien avec Jean-Claude Kerjean	p1
Collecte des déchets à Brest-Centre	p2
Déchets en chiffres	p2
Qui fait quoi ?	p2
Combien cela coûte-t-il ?	p2
Composter à Brest c'est possible !	p1 et 4

Dialogue avec les habitants

Visite des élus et du CCQ à Saint-Martin	p3
--	----

Fête et animations

Panier bio à Sanquer	p4
----------------------	----

Au fil du temps à Brest ...

Pendant le Siècle: 9 septembre 1944 - 18 septembre 1944	p3
---	----

Associations et partenaires

Foyer des jeunes travailleurs	p4
MJC Harteloire	p4

Bloavez mad !

Les conseillers de quartier de Brest-Centre vous adressent leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année pour 2010.

Nous formulons 3 souhaits pour 2010 :

- **améliorer** l'information, c'est la clé de toute démocratie, grâce à cette lettre et à un site internet (www.ccq-brest-centre.net) que nous mettrons en ligne progressivement dès ce trimestre,
- **accroître le dialogue** avec vous afin de lancer des initiatives pour améliorer la vie de nos quartiers ou pour répondre aux demandes de concertation de la collectivité locale : nos référents sont présents dans tous vos quartiers, n'hésitez pas à les contacter,
- **favoriser le tissu social** par des actions qui rassemblent les habitants que ce soit des fêtes ou des paniers bio.

Comité de rédaction :

Alain Lambert, Jeanne Cornec, Jacqueline Kernéis, Eliane Abgrall.

Participation à ce numéro :

Hélène Debeir, Philippe Saget, Marc Suquet

"Les déchets : le développement durable en action ..."



Jean-Claude Kerjean

- *vice-président de BMO : collecte et valorisation des déchets et réseau de chaleur.*
- *premier adjoint de Bohars chargé des travaux, de la sécurité et des déplacements.*

La limitation future des ressources et de l'énergie, l'impact environnemental et sanitaire de la gestion des déchets sont notre première préoccupation :

- campagne de prévention et de réduction de la production des déchets dès l'achat (changement de nos comportements et de nos modes de vie : suremballage, choix des matières, maintenabilité...),
- tri sélectif des ordures ménagères à la source pour augmenter la valorisation de nos déchets : tout BMO bénéficiera du tri sélectif d'ici la fin du mandat,
- encouragement de la fabrication du compost : mise à disposition "aidée" de composteur,

formation à l'utilisation,

- poursuite de notre politique "déchète" : nos 5 déchèteries sont de plus en plus utilisées et nos expériences de collecte de déchets spécifiques (électroménagers...) et de recyclerie (objets réutilisables) concluantes,
- optimisation de la collecte (diminution du nombre de km), suivi permanent des retombées sanitaires de nos traitements (contrôle des fumées).

Notre seconde préoccupation c'est de veiller à ce que les **déchets de chacun ne nuisent pas à la vie commune dans BMO** : "apprenons à bien vivre ensemble avec nos déchets" : le règlement de la collecte, le respect du jour de collecte sont nécessaires à notre vie commune.

Les **emplois créés** par notre politique de gestion des déchets prennent en compte les **associations de réinsertion** par l'activité économique (Tribord, Startijenn, ...).

Nous sommes en veille permanente sur des dispositifs **incitatifs de collecte** ou sur tout autre procédé permettant d'**améliorer la valorisation** (méthanisation).

Composter à Brest, c'est possible !

Depuis 1998, BMO a distribué 5480 composteurs. La plupart sont des composteurs individuels mais on commence à en trouver des collectifs : les **jardins partagés** (Kérangoff, Ponta, Kéréderm et Saint-Martin) ont popularisé leurs



Composteur collectif au pied d'un immeuble près de la place Vercingétorix

initiatives lors des "cafés compost" en novembre dernier ; nos collègues du **conseil de quartier de l'Europe** ont lancé des projets autour de la **place Vercingétorix** : plusieurs **immeubles** ont leur **composteur collectif** (cf photo), d'autres sont en train de s'équiper.

Pourquoi composter ? On estime à 30% du poids des ordures ménagères résiduelles la quantité d'ordures susceptibles de se transformer en compost (70 kg par habitant par an). Composter c'est donc diminuer les **inconvenients** (bacs sur les trottoirs, camions) et le coût de la **collecte**. Composter c'est aussi remplacer le terreau et les engrais qui sont achetés pour fertiliser nos plantations individuelles ou

... suite page 4

Aidez-nous à réaliser cette lettre

Proposez-nous des articles !
Envoyez-nous vos "événements" !
Ecrivez à vos référents !

contact_brest-centre@ccq-brest.net
Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre
Mairie de quartier
2, rue Frézier - BP 92206
29222 Brest Cedex 2

Déchets en chiffres

Origine de nos déchets	Rennes Métropole		Brest Métropole Océan	
Tonnage annuel	195 528 t.		114 490 t.	
	kg par hab.		kg par hab.	
OMR	212	45%	258	48%
Déchets recyclables	80	17%	75	15%
dont Verre	32	7%	27	3%
Déchets verts	77	16%	82	15%
Déchèterie	103	22%	114	21%
Total	472		536	

Les ordures ménagères deviennent des ordures ménagères "résiduelles" (OMR) quand les parties recyclables ont été extraites.

Déchèteries : hors déchets verts

Que fait-on des déchets ?

- **Incinération** : 48 % (ordures ménagères) à l'usine du Sprenot. La chaleur produite est utilisée pour le chauffage urbain de Brest et pour produire de l'électricité. Elle génère des mâchefers (24%), des métaux et des résidus d'épuration de fumée (3%),

- **Recyclage** : 18% (déchets recyclables et un peu de déchèterie - métaux...) + mâchefers et métaux issus de l'incinération,

- **Compostage** : 15% (déchets verts),

- **Stockage** à Plougastel-Daoulas et Guilers : 11% (gravats) et à Laval : 8% (déchets mal aigüillés des déchets recyclables, encombrants) et résidus de fumée de l'incinération.

À côté de filières spécifiques (piles, déchets électroménagers, huiles...), il faut noter l'expérimentation d'une recyclerie avec Emmaüs.

Qui fait quoi ?

BMO fait appel à plusieurs prestataires et notamment à *Sotraval* pour le tri et l'incinération, à *Tribord* pour le gardiennage des déchèteries et la collecte des cartons en centre-ville, à *Sita* pour la gestion des caissons de déchèterie, à *Ouest Assainissement* pour le stockage des déchets. BMO réalise la collecte des ordures ménagères.

Sotraval est une **société d'économie mixte** regroupant BMO et des communautés de communes du Nord Finistère. Elle fait appel à *Geval* et *Daltia*, filiales de *Véolia*, pour l'exploitation de l'UVED et la distribution du réseau de chaleur.

Tribord, *Startijenn* sont deux associations ayant pour objectif de favoriser le retour à l'emploi.

Les rapports annuels, disponibles sur les sites de BMO ou de Rennes, les sites de l'ADEME (www.ademe.fr, www.sinoe.org), du centre national d'information indépendante sur les déchets (www.cnid.org/), de l'atelier intergroupe "déchets" de Grenelle (www.legrenelle-environnement.fr), sans oublier Wikipédia nous ont aidé dans l'élaboration de ce dossier.

Collecte des déchets dans Brest-Centre

À la fin de ce mandat, les habitants de notre quartier bénéficieront d'un mode de collecte avec tri sélectif initial qui variera selon le type d'habitation et de quartier :

- apport volontaire total pour le verre, les recyclables et les ordures ménagères résiduelles dans des conteneurs en général enterrés,

- collecte porte à porte des ordures ménagères (bac vert) et apport volontaire pour les recyclables et le verre (conteneurs enterrés ou non),

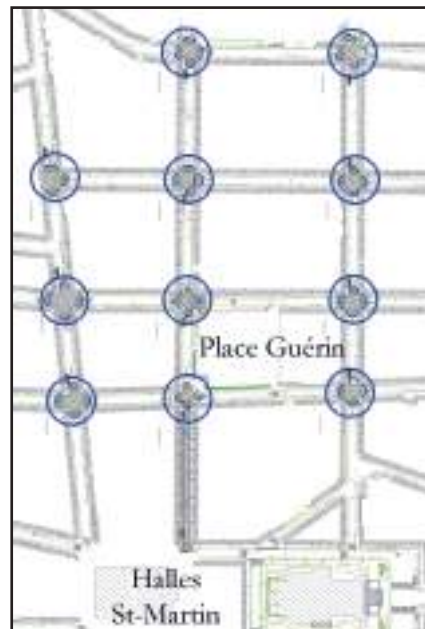
- collecte porte à porte ordures ménagères (bac vert) et recyclables (bac jaune) et apport volontaire pour le verre (conteneur enterré ou non),

- autres déchets (encombrants, piles, huile...) : soit par collecte sur demande, soit par apport volontaire à une déchèterie.

Actuellement, notre quartier pratique peu de tri sélectif important notamment par manque de place tant dans l'espace privé que public. Les ordures ménagères contiennent des produits recyclables qui augmentent le coût de transport et diminuent les possibilités de valorisation des déchets.

L'aménagement de conteneurs enterrés

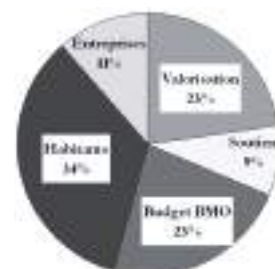
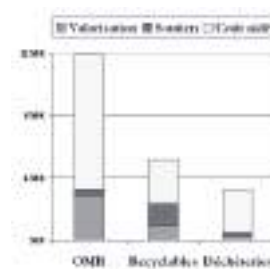
dans le quartier de Saint-Martin va se faire en 2010 (cf implantation ci-contre). La mise en oeuvre du tri va se poursuivre soit par mise à disposition de bacs jaunes, soit par installation de conteneurs durant le reste du mandat en coordination avec les travaux du tramway.



Implantation des conteneurs enterrés sur Saint-Martin

Combien cela coûte-t-il ?

- Les dépenses de fonctionnement du budget "déchets ménagers" de BMO représentent près de 18 Millions d'€ (environ 10% des dépenses du budget général de BMO).



- 1/3 du coût a pour origine la collecte et le tri, ce qui est nettement moins que la moyenne nationale (de 40 à 50 %) et probablement dû au tri sélectif peu développé à Brest (50% à Brest).

- 50% du coût a pour origine le traitement technique des déchets (incinération, broyage, stockage).

- la filière OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) récupère 26% de son coût (valorisation de la chaleur, de l'électricité et du mâchefer), les produits recyclables la moitié de leur coût (recyclage verre, plastique, et financements des producteurs : Eco-Emballages ; ce qui est un argument supplémentaire pour la généralisation du tri sélectif. Il semble intéressant d'étendre cet effort d'analyse aux autres filières notamment aux déchets verts qui sont une composante importante de la déchèterie et aux déchets d'entreprise qui versent une redevance spécifique.

- La taxe (TEOM) payée par les habitants, la redevance des entreprises et l'abondement du budget général de BMO (dont une partie provient de nos impôts) financent le montant restant aussi appelé "coût aidé"; le coût aidé par habitant est de 68 € (Rennes : 72 €).

Si l'objectif de réduction du coût est important, n'oublions pas qu'il n'est pas suffisant pour juger de la performance en terme de développement durable du dispositif technique et surtout de l'implication des habitants.

Saint-Martin : visite du maire adjoint chargé de Brest-Centre et des conseillers de quartier

Le 4 décembre, les référents CCQ accompagnaient Réza Salami dans une visite du quartier St-Martin. Des réponses aux questions des habitants étaient apportées par l'élu : la collectivité étudie la situation de la **salle de l'Avenir** et notamment sa démolition. La perspective de construction d'une **salle multi-fonctions** reste toujours l'objectif, même s'il a été repoussé dans le temps. Un projet d'**embellissement de la place Guérin sera discuté**, prenant en compte les arbres entourant la place. Concernant la **sécurité**, à l'initiative de la ville, une réunion s'est tenue à la sous-préfecture. Elle a permis de proposer **quelques solutions** comme l'implication des associations étudiantes pour la soirée du jeudi ou la présence de policiers à partir d'une heure du matin.

Aucun projet n'est prévu à court terme pour le **parking de Kerfautras**. Les places resteront donc disponibles durant cette période. L'éclairage et la signalisation seront améliorés et le **jardin Laennec, restauré**. **Des conteneurs pour tris à ordures** seront installés rapidement, remplaçant avantageusement les poubelles individuelles qui encombrant les trottoirs. La **réfection des trottoirs** dans différentes



ruelles du quartier doit démarrer à partir du printemps prochain. Un **nouveau schéma de circulation automobile** est en cours de discussion, prenant en compte l'arrivée du tramway. La **saleté des espaces verts de l'espace Charles de Foucauld** a été remarquée.

Les **référents** ont apprécié la visite permettant de souligner les **problèmes concrets** des habitants du quartier, de l'ampoule cassée ou l'emplacement du passage piéton (angle Graveran-Gillet) à la sécurité nocturne.

Prochaine visite de quartier : Château le samedi 23 janvier 2010

Pendant le Siège : 9 septembre 1944-18 septembre 1944

Compte-rendu d'un entretien avec Paul CARQUIN. (Suite et fin)

A 7h, retour à l'abri : afin d'éteindre eux-mêmes l'incendie, les Allemands en interdisaient désormais l'accès aux Français mais ils avaient fait appel aux pompiers français de peur d'être piégés par d'éventuelles galeries. Ventilé automatiquement, l'abri n'avait pas surchauffé, aussi me suis-je bien habitué au début de ma progression et j'ai pu tenir jusqu'au soir. **A 11h30, extinction du feu côté Tourville** : les Allemands m'ont demandé d'aller chercher l'équipe de remplacement. Côté français, le feu brûlait toujours, en spirale circulaire avec, au centre, un orifice noir, dans une intense chaleur. **A 17h**, voici les marches où nous avons trouvé le plus grand nombre de victimes : au premier moment de flottement avait succédé **la panique, poussant les gens vers la sortie**. Cette nuit-là, le danger est venu de l'intérieur et les grilles ont piégé les Brestois qui n'avaient pas été tués par l'explosion. Ensuite, nous ne sommes plus retournés à l'abri, n'ayant plus de raisons de sortir puisqu'il n'y avait plus de civils dans le secteur. De plus, les Allemands, beaucoup trop nerveux, rendaient les sorties trop risquées !

Lundi 18 Septembre, 11h : arrivée des Américains, accompagnés de FFI, par la

rue Louis Pasteur pour nous libérer, les derniers de Brest ! Mais, nous voilà prisonniers jusqu'à 16h ! pris pour des équipages allemands, au vu de nos uniformes de pompiers et de nos équipements ! Une mitrailleuse lourde gardait la porte de l'abri et on nous autorisait quelques pas, par deux, jusqu'à la porte donnant sur la Majorité. **A 16h**, enfin, **des FFI** nous ont fait reconnaître par un copain qui a épinglé un ruban tricolore sur ma poitrine et celle de mon père. Notre maison étant toujours d'aplomb, nous prîmes la direction de notre poste, rue Bruat. Mais, à **Saint-Martin, des coups de feu** ! Des Américains prenaient pour cibles des mannequins trouvés dans un magasin, rue Jean Jaurès : une balle a ricoché, je me suis jeté à plat ventre et mon père m'a dit : « **Libérés ce matin et tués ce soir...par les Américains !** » Puis, un camion contourna l'église Saint-Martin : à son bord, des policiers qui nous interpellèrent, mon père en tenue de pompier et moi, à moitié en marin (on mettait ce qu'on trouvait !) : « Vous êtes pompiers ? Savez-vous si les Carquin sont toujours en vie ? » Depuis Landerneau, ma mère et ma sœur pensaient que nous avions péri à Sadi Carnot ! Ils nous promirent de les détromper, ce qui fut fait. Ce fut un **jour étrange**

car nous étions **heureux** que la guerre soit finie à Brest et les Allemands défaits mais, en même temps, il n'y avait **pas de liesse populaire** puisque, depuis l'évacuation générale, peu de gens étaient de retour et les rues de la ville sont restées désertes ce jour-là. Près de la poste, rue Algésiras, des Américains faisaient déjà tomber des pans de murs et nous, on venait juste de terminer la guerre en bas de la rue Louis Pasteur !

En intervention à Saint-Martin, lors d'une accalmie, nous étions allés cueillir des pommes dans le verger de D* derrière Kerfautras quand apparurent devant nous **un couple et leur petite fille, originaires de Guilers**, fuyant les combats. La petite souffrait d'un phlegmon qu'il fallait absolument soigner à l'hôpital. Deux jours plus tard, dans l'abri Sadi Carnot, une petite voix me dit : « **Monsieur, Monsieur, je suis guérie !** ». Je reconnus la petite fille que nous avions transportée jusqu'à l'hôpital où on l'avait opérée. Le lendemain, je retournai à l'abri pour lui offrir du chocolat obtenu auprès des Subsistances. Le surlendemain, je l'y revis encore. Y était-elle toujours ce 8 Septembre ? Je ne l'ai jamais su...mais lorsque je pense à elle, je distingue toujours aussi nettement son visage...

Foyer des jeunes travailleurs L'AILE

Association d'Iroise pour le Logement et l'Entraide

Cette association créée à Brest en 1959 propose à tout **jeune de 16 à 30 ans**, une période de soutien, de protection et d'encadrement social. Son objectif : **contribuer au développement local, à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de socialisation et d'insertion**. L'adhésion annuelle est de 3 euros à l'entrée dans l'association.

Les services sont assurés par **43 salariés** dans 5 métiers différents. Les résidents sont en majorité des Bretons : 60 % dont 20 à 25 % de la CUB. Aide à la recherche de logement assurée par des animateurs pour une durée de séjour d'environ 6 mois. Le jeune sans ressource a également la possibilité d'être hébergé.

Le coût mensuel du loyer + charges est de 403 euros - APL possible jusqu'à 355 euros (forfait restaurant 140 euros/mois soit 45 repas en moyenne avec cuisine ouverte à l'étage pour ceux qui restent le weekend).

L'Aile gère :

- **deux foyers de jeunes travailleurs** de 16 à 30 ans, salariés, stagiaires de formation professionnelle, demandeurs d'emploi, apprentis et dans une certaine limite des scolaires et des étudiants.

- une **restauration** créée en 1968, ouverte sur le quartier et la ville, est une mission centrale de l'association. Le coût du repas est de 8,50 euros pour les adhérents. La fréquentation est très variée : cadres, employés, jeunes...

- un **chantier d'insertion** par le fonctionnement d'un atelier de production de repas conditionnés et livrés, soit à des structures d'hébergement des personnes en difficultés sociales, soit à des entités associatives de type social, caritatif, culturel ou de loisirs. Elle assure également des prestations pour manifestations diverses tels que AG, colloques, réunions festives ...

- un **service d'aide au déménagement** « Toutencamion » réservé aux ménages à revenus modestes ou bénéficiaires de minima sociaux et résidant sur le territoire de BMO.

Un nouveau service a été créé « Tiss'âges », **l'habitat intergénérationnel**. C'est la mise à disposition d'une chambre chez un senior (avec accès salle de bain et cuisine), contre la disponibilité d'un jeune adulte qui lui rendra de menus services et participera aux charges. Ce dispositif est soutenu par le Conseil général du Finistère et la ville de Brest. Les demandes sont à déposer auprès de l'association l'Aile, qui reste à la disposition des personnes intéressées. Début 2013, projet d'ouverture à l'Octroi, d'un nouveau foyer.

Association l'Aile

8 rue Michelet
29283 BREST CEDEX
Tél. : 02 98 44 45 18
contactsiege@aile29.org

Paniers bio et action solidaire au programme 2010

Le **Conseil de Quartier de Brest-Centre** et plus précisément la commission « animation » a initié une opération basée sur la **solidarité** et le **maraîchage biologique**. En effet, la livraison de **paniers de légumes bio** est mise en place à compter du mardi 12 janvier 2010, au PLM Sanquer. Livrés par les salariés d'une ferme de maraîchage bio et solidaire de Guipavas (les travailleurs sont sous contrat d'insertion), ces paniers se déclinent en deux versions : **couple (8 €)** et **famille (15 €)**. Cette opération a deux objectifs : **fédérer les habitants** autour d'une action solidaire et **créer des liens nouveaux** entre riverains lors de ces livraisons hebdomadaires.

L'opération, à ce jour, a suscité un véritable enthousiasme et une **trentaine de paniers** seront à disposition des adhérents, chaque mardi au PLM Sanquer de 17h à 19h (en attendant un local plus central sur le quartier).

Cette opération solidaire permettra d'autres animations au cœur du quartier dès les beaux jours : livraisons sur la place autour de légumes « anciens », échanges de conseils, de recettes... et nous laisse déjà envisager la fête du quartier (**samedi 5 juin 2010**) axée sur les démarches citoyennes et solidaires. Le journal se fera l'écho des projets à venir.

Contact CCQ : *Hélène DEBEIR*
tél : 06.88.49.25.89

Composter à Brest, c'est possible ! (suite)

collectives par du **compost gratuit**. En dehors de ces considérations très matérielles, composter nous donne la satisfaction de participer à un **acte citoyen** et permet aussi, quand il est collectif de se **réunir autour du composteur...**

Composter à Brest : BMO met à disposition des composteurs de différentes tailles et des "bio" seaux (moyennant une participation financière légère).

Et ailleurs ? Quelles sont les pratiques de compostage ?

Rennes a distribué 16 000 composteurs, Angers 8 000, Nantes, Grenoble, Paris font de même et toutes encouragent le **compostage collectif**. Certaines développent des

plates-formes de compostage près des autres points d'apport volontaire, d'autres implantent des composteurs dans des **espaces verts** et d'autres dans des **espaces privatifs** comme à Brest. Des initiatives type broyage chez les particuliers, tondeuses "mulching" viennent compléter ces dispositifs.

Un point commun à toutes ces initiatives : la **structuration de la filière de compostage** pour développer l'offre collective : **partenariat avec l'OPAC** et autres associations de loueurs, mise à disposition soit par la collectivité soit via un prestataire d'un **accompagnement** pour étudier le projet, présenter le compostage aux assemblées de copropriétaires, former des "maîtres ou guides-com-

posteurs" qui animeront les composteurs collectifs, faire un suivi de la qualité du compost, ...

L'implication du **services des espaces verts** apporte une autre dimension à ces projets (implantation, qualité et utilisation du compost) qui vient compléter celle des associations développant le jardinage en ville.

contacts : 02 98 34 32 42

proprete-dechets@brest-metropole-ocvane.fr

Janvier à la MJC de l'Harteloire

le 15 à partir de 18h : vœux de la MJC
le 18 au 26 février : 6^{ème} édition du festival : thème de l'imaginaire.
le 23 : ouverture officielle du Festival
le 30 : « Faîtes de la photo »